

## IMPERATIF CATEGORIQUE *VERSUS* IMPERATIF HYPOTHETIQUE

Selon Kant, la raison peut commander à la volonté de deux manières, renvoyant chacune à un impératif de type distinct. L'un - peut-être le plus familier - est hypothétique. Il fait usage de la raison instrumentale: si vous voulez X, alors faites Y. Si vous désirez assurer à votre commerce une bonne réputation, soyez honnête avec vos clients.

Kant distingue ces impératifs hypothétiques, qui sont toujours conditionnels, d'un type d'impératif qui est, pour sa part, inconditionnel: l'impératif catégorique. Kant écrit: «Si l'action n'est bonne que comme moyen *en vue d'autre chose*, l'impératif est *hypothétique*; si elle est représentée comme bonne *en soi*, et par conséquent comme appartenant nécessairement à une volonté intimement conforme à la raison [...], il est alors *catégorique*.» Le terme «catégorique» peut paraître jargonnant, mais n'est pas très éloigné de l'usage ordinaire que l'on peut en faire. Par «catégorique», Kant veut dire «inconditionnel». Ainsi, quand un politique, par exemple, conteste catégoriquement être mêlé à un scandale, la déclaration n'est pas simplement vigoureuse; elle se veut inconditionnelle -sans faille, ni exception. De la même manière, un devoir impératif ou un droit catégorique s'applique quelles que soient les circonstances.

Pour Kant, un impératif catégorique commande... catégoriquement - sans référence ni dépendance à quelque fin que ce soit: «Il concerne, non pas la matière de l'action ni ce qui doit en résulter, mais la forme et le principe dont elle procède elle-même, et ce qui est essentiellement bon dans une telle action consiste dans l'intention, quelle qu'en puisse être l'issue.» Kant considère que seul un impératif catégorique peut être considéré comme un impératif de la moralité.

Le lien entre les trois jeux d'opposition apparaît maintenant. Être libre au sens de l'autonomie exige d'agir, non en fonction d'un impératif hypothétique, mais en vertu d'un impératif catégorique.

Cela laisse une question grande ouverte: qu'est-ce que l'impératif catégorique, et qu'exige-t-il de nous ? Kant estime que nous pouvons répondre à cette question car il y a « une loi pratique qui ordonne purement et simplement par elle-même et sans aucun mobile». Nous pouvons y répondre en considérant qu'il existe une loi qui nous lie en tant qu'êtres de raison, quelles que soient les fins particulières que l'on se donne. De quoi s'agit-il exactement ?

Kant propose plusieurs formulations de l'impératif catégorique ; formulations qui toutes reviennent, selon lui, à la même chose.

### *Impératif catégorique I: universalise ta maxime*

La première formulation de la loi universelle donnée par Kant se présente de la façon suivante: «Agis seulement d'après la maxime grâce à laquelle tu peux vouloir en même temps qu'elle devienne une loi universelle.» Par «maxime», Kant entend une règle ou un principe qui énonce la raison de l'action. De fait, ce qu'il dit, c'est que nous ne devrions agir que sur la base de principes susceptibles d'être universalisés sans contradiction. Pour voir le sens que Kant donne à ce test qui est, reconnaissons-le, passablement abstrait, considérons une question morale concrète: peut-il être juste de faire une promesse tout en sachant que l'on ne pourra pas la tenir?

Supposez que j'aie désespérément besoin d'argent et que je vous demande un prêt. Je sais

parfaitement que je ne serai pas capable de vous rembourser prochainement. Serait-il moralement acceptable d'obtenir le prêt en promettant de le rembourser rapidement, alors que je sais qu'il n'en sera rien ? Une fausse promesse serait-elle en accord avec l'impératif catégorique ? Si j'essaie d'universaliser la maxime sur laquelle elle repose, je ne peux que conclure au fait que la fausse promesse contrevient à l'impératif catégorique.

Car, dans ce cas précis, quelle est la maxime ? Elle correspond peu ou prou à cette idée : « quand quelqu'un est pressé par un besoin d'argent, il devrait demander un prêt et promettre de le rembourser, bien qu'il sache qu'il n'en sera pas capable ». Selon Kant, si vous tentez d'universaliser cette maxime et d'agir en vous y référant, une contradiction apparaîtra : si tous ceux qui ont besoin d'argent empruntent de l'argent en faisant de fausses promesses, il n'y aura plus personne pour les croire. En fait, il n'y aurait plus rien qui ressemble à une promesse ; universaliser la fausse promesse ruine l'institution de la promesse. Ce qui aurait pour effet de rendre futile, voire irrationnel, de tenter d'obtenir un prêt en échange d'une promesse de remboursement. Cela prouve que faire une fausse promesse est moralement condamnable, non conforme à l'impératif catégorique.

### *L'impératif catégorique II: traiter les personnes comme des fins*

Dans la seconde formulation que Kant donne de l'impératif catégorique, centrée sur l'idée d'humanité en tant que fin, la force morale de cet impératif apparaît plus clairement. Il avance en effet que nous ne pouvons fonder la loi morale sur quelque intérêt, fin ou but particulier, parce qu'elle serait alors uniquement relative à la personne qui les avait en vue : « Mais suppose qu'il y ait quelque chose dont *l'existence en soi-même* possède une valeur absolue, en tant que fin en soi, ce serait « en cela, et en cela seulement, que résiderait le fondement d'un impératif catégorique possible ».

Mais qu'est-ce qui pourrait bien avoir une valeur absolue, en tant que fin en soi ? Réponse de Kant : l'humanité. « Je dis : l'être humain, et en général tout être raisonnable, *existe* comme fin en soi, *et non pas simplement comme moyen* pour l'usage que pourrait en faire, à son gré, telle ou telle volonté. » Là réside la différence fondamentale, rappelle Kant, entre les personnes et les choses. Les personnes sont des êtres rationnels. Leur valeur n'est pas relative, et si quelque chose doit avoir une valeur absolue, une valeur intrinsèque, c'est bien elles. Autrement dit, il y a une dignité des êtres rationnels.

Ce raisonnement conduit Kant à décliner ainsi la seconde formulation de l'impératif catégorique : « Agis de façon telle que tu traites l'humanité, aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre, toujours en même temps comme fin, jamais simplement comme moyen. » C'est ici que s'énonce la notion de l'humanité comme fin.

Revenons à la fausse promesse. La seconde formulation de l'impératif catégorique nous aide à voir, sous un angle un peu différent, pourquoi elle est contraire à la loi morale. Quand je te promets de te rembourser l'argent que j'espère pouvoir t'emprunter, tout en sachant que je ne le pourrai pas, je te manipule. Je me sers de toi comme d'un moyen pour résoudre mes problèmes financiers ; je ne te considère pas comme une fin, digne de respect.

Prenons maintenant le cas du suicide. Il est intéressant de remarquer que tant le meurtre que le suicide sont contraires à l'impératif catégorique, et ce pour la même raison. Souvent, nous tenons le meurtre et le suicide pour deux actes radicalement différents d'un point de vue moral. Tuer quelqu'un le prive de sa vie contre son gré, tandis que le suicide procède du choix que fait

une personne de mettre fin à ses jours. L'idée de traiter l'humanité comme une fin, telle que l'entend Kant, place pourtant les deux actes sur un pied d'égalité. Si je commets un meurtre, je prends la vie de quelqu'un pour servir quelque intérêt qui m'est propre - dévaliser une banque ou asseoir mon pouvoir politique, ou bien encore donner libre cours à ma colère. J'utilise la victime comme un moyen et ne respecte pas cette fin, en lui ou en elle, qu'est son humanité. Nous voyons ainsi pourquoi le meurtre bafoue l'impératif catégorique.

Selon Kant, le suicide viole l'impératif catégorique de la même manière. Si je mets fin à mes jours pour échapper à une situation pénible, je fais usage de moi-même pour soulager ma propre souffrance. Or, comme Kant nous le rappelle, une personne n'est pas une chose qui puisse être utilisée simplement comme un moyen. Je n'ai pas plus le droit de disposer de l'humanité en ma propre personne que dans celle d'autrui. Pour Kant, le suicide est donc immoral au même titre que le meurtre. Les deux actes traitent les personnes comme des choses et manquent au respect dû à leur humanité comme fin en soi.

L'exemple du suicide met en lumière une caractéristique marquante de ce qu'est, aux yeux de Kant, le devoir de respecter nos semblables. Pour lui, le respect de soi et des autres tient à un seul et même principe. Le devoir de respect est dû aux personnes en tant qu'êtres rationnels, relevant de l'humanité. Il n'a rien à voir avec l'identité particulière des personnes.

Le respect diffère des autres formes d'attachement humain. L'amour, la sympathie, la solidarité et le sentiment de communauté sont des sentiments moraux qui nous rapprochent de certains plus que d'autres. La raison pour laquelle nous devons respecter la dignité des personnes n'a cependant rien à voir avec ce que sont les personnes en particulier. Le respect kantien ne ressemble pas à l'amour, ni à la sympathie, et pas davantage à la solidarité ou au sentiment de communauté. Ces raisons de se soucier des autres tiennent à leur identité particulière. Nous aimons nos conjoints et les membres de nos familles. Nous éprouvons de la sympathie pour des gens auxquels nous pouvons nous identifier; nous nous sentons solidaires de nos amis et de nos camarades.

Mais le respect, pour Kant, est respect de l'humanité en tant que telle, d'une capacité rationnelle qui réside, de manière indifférenciée, en chacun d'entre nous. C'est pourquoi il est tout aussi contestable de violer celle qui se tient en moi que de bafouer celle qui se trouve en tout autre. Cela explique aussi pourquoi le principe kantien de respect se prête si bien aux usages que peuvent en faire les doctrines des droits humains universels. Pour Kant, la justice exige de faire respecter les droits humains de toutes les personnes - peu importe l'endroit où elles habitent ou que nous les connaissions ou non - simplement parce que ce sont des êtres humains, doués de raison, et par conséquent dignes de respect.

#### CONSEQUENCE : MORALITE ET LIBERTE

Nous pouvons maintenant voir le lien, tel que Kant l'envisage, entre la moralité et la liberté. Agir moralement signifie agir par devoir - agir au nom de la loi morale. Celle-ci consiste en un impératif catégorique, un principe qui exige de nous que nous traitions avec respect les personnes, en les considérant comme des fins en elles-mêmes. Ce n'est que lorsque j'agis en accord avec l'impératif catégorique que j'agis librement. Tandis que quand j'agis en fonction

d'un impératif hypothétique, j'agis sur la base de quelque fin ou intérêt qui me sont donnés de l'extérieur. Dans ce cas, je ne suis pas réellement libre ; ce n'est pas moi qui détermine ma propre volonté, mais des forces externes - qu'il s'agisse de nécessités liées à ma situation, de besoins ou de désirs que je me trouverais avoir.

Je ne peux échapper aux diktats de la nature et de ma situation qu'en agissant de manière autonome, conformément à une loi que je me donne à moi-même. Une telle loi ne doit pas être conditionnée par mes besoins et mes désirs particuliers. Agir librement, c'est-à-dire de façon autonome, et agir moralement, c'est-à-dire conformément à l'impératif catégorique, sont une seule et même chose.

Cette manière d'envisager la moralité et la liberté débouche sur la critique dévastatrice que Kant peut adresser à l'utilitarisme. La tentative de fonder la morale sur des intérêts et des désirs particuliers (tels que le bonheur ou l'utilité) était d'emblée vouée à l'échec. «Car on ne parvenait jamais au devoir, mais au contraire à la nécessité d'agir par un certain intérêt» et parce que tout principe fondé sur l'intérêt prenait «nécessairement, une allure conditionnelle et devenait totalement inadapté au commandement moral».